



## Fausse déclaration de la part de mon employeur

Par **manu5176**, le **25/10/2008** à **13:25**

bonjour, merci de me répondre au plus vite s v p  
j ai reçu un pv pour infraction au code de la route. Le camion a été pris au radar automatique à 61 km/h au lieu de 50. Après avoir fait les recherches sur les lettres de voiture du véhicule je ne suis pas le conducteur ce jour là.  
ma question est : mon employeur n'a pas pris la peine de faire les mêmes recherches que moi et m'a rendu responsable de l'infraction. J aimerais savoir si je peux me retourner contre lui pour faux et usage de faux, dénonciation calomnieuse et usurpation d'identité. merci.

Par **Tisuisse**, le **25/10/2008** à **17:00**

Bonjour,

Avez-vous parlé avec votre employeur de cette méprise ? Qu'en pense-t-il ?

Par **manu5176**, le **25/10/2008** à **20:36**

bonjour oui il voulait récupérer le pv pour sans occuper j'ai refusé de lui remettre en lui disant vu comment vous avez désigné le chauffeur je préfère le contester moi-même il l'a mal pris et m'a dit c'est bien continué t'ai sur la bonne voie en lui disant qu'il avait fait une fausse déclaration